

13.—Universités canadiennes: Résumé des inscriptions, 1925-26—fin.

Nom de l'université.	Nombre d'étudiants dans A suivant les cours														
	A — Total des inscriptions.			B — Nombre d'étudiants dans A inscrits dans les collèges affiliés.			C — Cours universitaire.			D — Préparant leur immatriculation.			E — Non compris ni dans C ni dans D		
	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.	Hom- mes.	Fem- mes.	Total.
Manitoba.....	1,648	780	2,428 ¹	170	104	274	1,608	757	2,365	-	-	-	40	23	63
Saskatchewan.....	1,666	468	2,134 ²	-	-	-	772	426	1,198	-	-	-	894	42	936
Alberta.....	857	400	1,257	13	-	13	805	398	1,203	1	2	3	51	-	51
Colombie Britannique.....	827	636	1,463	-	-	-	827	636	1,463 ³	-	-	-	-	-	-
Grand total.....	29,646	14,837	44,483 ⁴	3,883	4,672	8,555	19,870	8,313	28,183	7,790	5,029	12,819	2,029	1,547	3,576

¹ Latin et français seulement. ² En addition voir Ont. Agric. College, Ont. College of Phar. Victoria, Trinity, St. Michael's et Ont. Vet. College pour les cours d'agriculture, pharmacie, théologie et médecine vétérinaire. ³ 79 hommes et les femmes sont compris dans l'université de l'Ontario mais ne sont pas comptés deux fois dans le grand total. ⁴ Ne comprenant pas 5 élèves dans le Theol. College. ⁵ College Brandon. ⁶ Evidemment certains élèves qui à part de leur cours régulier complètent leur matriculation sur un ou deux sujets. ⁷ Sans compter la plupart de 1,511 élèves des deux sexes dans les cours d'été, etc. Quelques-uns sont compris dans les 2,428, mais pas tous. Le nombre des duplicata n'est pas connu. ⁸ 621 des deux sexes dans les cours abrégés. Impossible d'établir si tous doivent s'ajouter aux 1,463. ⁹ En addition 14,539 hommes et femmes suivaient des cours abrégés et d'extension qui ne sont pas compris dans le total de 2,134. ¹⁰ Au delà de 15,000 étudiants des cours abrégés et d'extension dans le Manitoba et la Saskatchewan qui ne sont pas inclus dans ce total.

¹¹ "Comprenant 2,537 élèves dans les écoles primaires affiliées, "Primaire" n'est pas nécessairement élémentaire.